

Adjonction / Modification d'Activité

FORMULAIRE P2

Le Centre des Formalités des Entreprises de la CCI d'AJACCIO accessible en ligne sur CFEnet

Vous pouvez désormais déclarer en toute simplicité vos formalités sur la plate-forme Internet

www.cfenet.cci.fr

POUR L'ENTREPRISE

- Extrait K bis de moins de 3 mois

POUR L'ACTIVITE

- Si les nouvelles activités ne sont pas prévues dans le bail initial, fournir un avenant au bail ou un bail modifié
- Certaines activités réglementées peuvent nécessiter l'obtention d'une nouvelle autorisation. *Pour vous en assurer, contactez le CFE*
- Si adjonction d'une activité ambulante : copie de l'attestation provisoire délivrée par la Préfecture

COUT DE LA FORMALITE (uniquement par chèques)

- ◆ À l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :
 - Création : 101,10 €
 - Autres origines : 127,10 €
 - 8,68 € et 2,20 €

